

a peu près perdu. Cet actif portant intérêt et devant rentrer tôt ou tard, réduit donc la dette à la somme de \$51,000.

M. le Grand Vicaire Poiré s'est inscrit en tête de la liste pour \$10,000 ; l'Archevêché, outre les rentes viagères de \$1,150, se chargera de rebourser un créancier de \$4,800. Un certain nombre de prêtres présents à la retraite se sont déjà inscrits pour \$13,000. Nous voici donc avec plus de la moitié de la somme requise, et cela, avec un nombre assez restreint de souscripteurs. Si tous les prêtres du diocèse manifestent le même zèle et la même générosité, nous arriverons certainement au but avant le premier janvier prochain. Pour cela il faut ou des remises par les créanciers, ou de l'argent comptant, ou des billets portant intérêt et négociables.

Si vous êtes créancier vous-même, une remise sera acceptée avec grande reconnaissance. Si dans votre paroisse vous connaissez quelque créancier, vous rendrez service en obtenant une remise, et en vous chargeant de tout ou de partie de cette dette,

Invitez les anciens élèves du Collège à souscrire ; bon nombre d'entre eux se feront un plaisir et un devoir de témoigner de leur reconnaissance. Si petite que puisse être la somme, elle sera utile et ces petits ruisseaux formeront un fleuve.

La presque totalité de ceux qui ont déjà souscrit, s'est engagée à donner de l'argent comptant, lorsque la souscription sera déclarée valable et ouverte.

Vous êtes prié instamment de vouloir bien me répondre au plus vite si vous êtes *oui ou non* disposé à prendre part à cette belle et importante œuvre.